

Advancing the business of intellectual property globally

LES FRANCE

Société membre de la Licensing Executives Society International Association sans but lucratif - Loi de 1901 http://www.les-france.org

La conférence « Actualités du licensing 2013 » et l'Assemblée Générale annuelle 2013 du LES France se tiendront le

jeudi 5 décembre 2013 de 9 h à 17h30

Au Cercle de l'Union Interalliée

33, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (Métro: Madeleine, Concorde ou Champs-Elysées - Clémenceau)

Veuillez confirmer votre participation à cette journée avant le 30 novembre 2013 sur le site du LES France (http://www.les-france.org/conferences-a-venir) avec vos identifiants, ou adressez votre demande par mail à inscription@les-france.org.

09h00 - 09h20	Accueil / Vote (pour les membres qui n'auront pas voté préalablement par correspondance)
09h20 - 09h30	Introduction / Bienvenue Emmanuel Gougé - Président LES France
09h30 - 10h05	The business model of a successful Non Practicing Entity, IP NAV Erich Spangenberg - IP NAV
10h10 - 10h45	Philips licensing activities in the field of lighting (LED) Frank Bistervels - Philips
10h45 - 11h10	Pause/Vote
11h10 - 11h45	Le Licensing dans l'industrie du sport et des loisirs Stéphane Fillastre - FIA (Fédération Internationale de l'Automobile)
11h50 - 12h25	La dimension propriété intellectuelle des réseaux sociaux Gilles Vercken – Cabinet Gilles Vercken
12h30 - 13h50	Déjeuner Buffet / Vote
13h50 - 15h10	Rapport Moral du Président / Rapport Financier du Trésorier / Actualités LESI / Actualités Groupes de travail (PI et Développement Durable; Young Members; Life Sciences; Résolution des Conflits). Emmanuel Gougé - Président LES France, Henri Coppens - Trésorier LES France Clôture du vote à 15h00
15h15 - 15h35	Pause
15h35 -16h10	Panorama de la PI en Europe Erik Verbraeken – Vice Président du LES France – Johnson Controls
16h15 - 16h50	Les enjeux PI de l'impression 3D Guillaume Seligman – Cabinet Cotty Vivant Marchiso & Lauzeral
16h55 - 17h30	Résultat du vote / Conclusion

Nous vous rappelons que, au sein du Cercle de l'Union Interalliée, le port de la veste et cravate est obligatoire, le jeans est interdit dans l'enceinte du Cercle et le téléphone portable n'est pas autorisé dans les parties communes.

Pour le cas où, inscrit, vous auriez finalement un empêchement, merci également de le signaler afin d'éviter des dépenses de traiteur injustifiées.